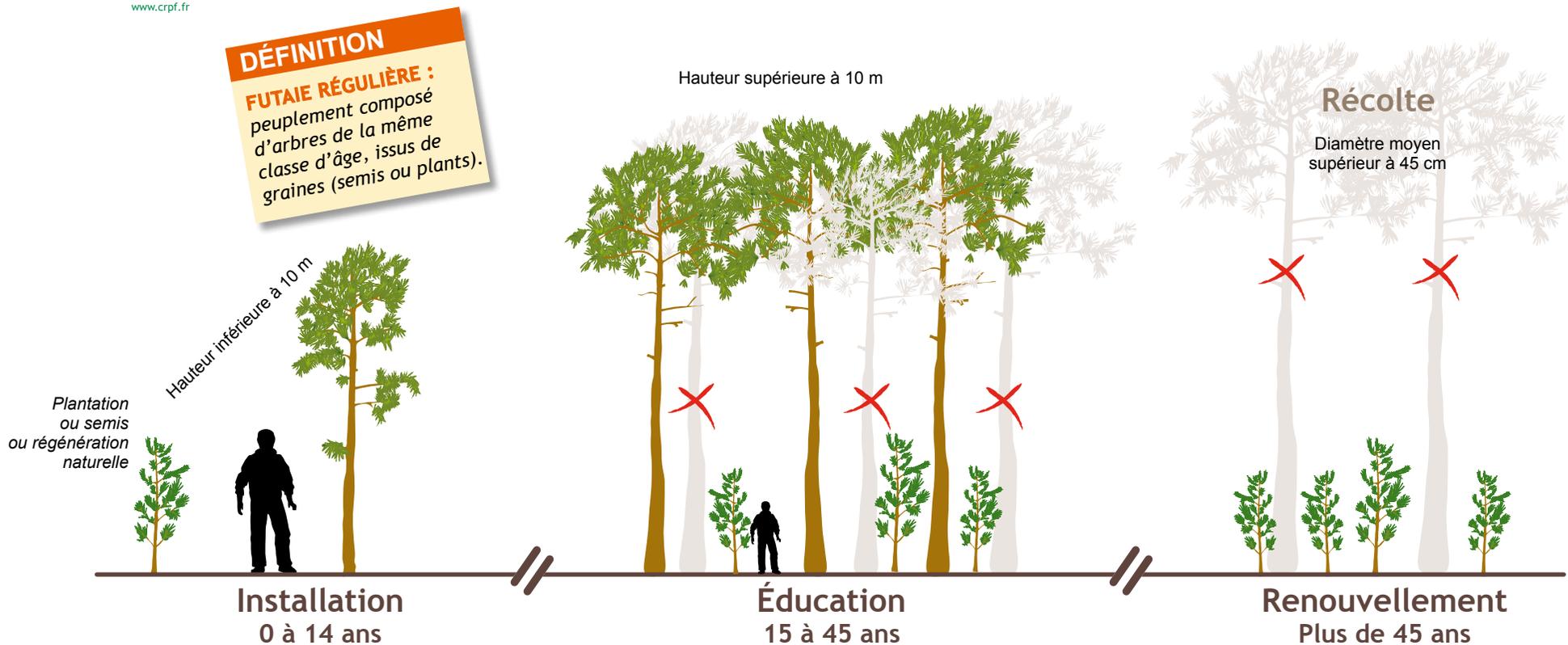


Futaie régulière résineuse

DÉFINITION

FUTAIE RÉGULIÈRE :
peuplement composé
d'arbres de la même
classe d'âge, issus de
graines (semis ou plants).



Objectif

Obtenir à 15 ans au moins
500 arbres par hectare
bien répartis, dégagés
de la végétation concurrente.

Actions recommandées

Voir au dos

Actions Biodiversité

Conserver une végétation concurrente
maîtrisée procure un accompagne-
ment favorable à l'équilibre de la forêt.

Améliorer la qualité des arbres
par la sélection des plus beaux,
maintenir la stabilité
et une croissance soutenue.

Récolter la futaie arrivée à maturité
pour permettre l'installation
d'un nouveau peuplement.

1

2

3

Préserver le sous-étage feuillu au moment
des éclaircies.
Conserver, lorsqu'ils existent, quelques arbres
morts sur pied, ainsi que les arbres à cavités.

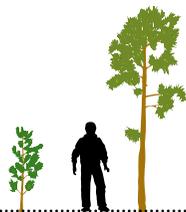
Réflexions sur l'avenir de la parcelle.

Futaie régulière résineuse

Installation 0 à 14 ans

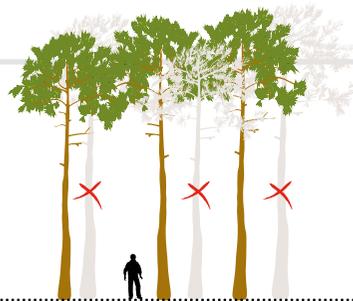
Actions recommandées

1



Éducation 15 à 45 ans

2



Renouvellement Plus de 45 ans

3



Graines ou plants :
Provenance certifiée

Boisement ou reboisement

- **Régénérations naturelles** : cloisonnements de 4 m de large, (espacés de 3 m par exemple).
- **Semis** : 2 à 3 kg de graines par hectare
- **Plantations** : densité minimale de 1 000 plants par hectare. Protéger les plants des dégâts de gibier.

1 an après la plantation ou le semis

- **Regarnir les vides** supérieurs à 5 ares.
- **Entretien des cloisonnements**

Hauteur environ 2 m

- **Plantations** : défouçage pour avoir au moins 500 plants dominants non fourchus par hectare sur 2 m, bien répartis.
- **Semis et régénérations naturelles** : 1^{er} dépressage. Espacement de 1,5 m à 2 m entre les arbres dominants sur la ligne.

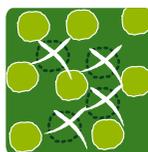
Hauteur environ 4 m

- **Plantations** : défouçage pour avoir au moins 500 plants non fourchus par hectare sur 4 m.
- **Semis et régénérations naturelles** : 2^e Dépressage. Espacement de 2,5 m à 3 m entre les arbres dominants les mieux conformés.

Hauteur de 4 à 10 m

Vérification du bon développement du peuplement

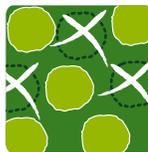
1^{ère} éclaircie 15 à 18 ans



- 35 % à - 40%

- **Hauteur des arbres dominants de 10 à 12 m**
- **Eclaircie par prélèvement de 35 à 40 % des tiges** au profit des arbres dominants, les mieux conformés.
- Après l'exploitation : élaguer jusqu'à 6 m de hauteur les 200 à 250 plus beaux arbres dominants, bien répartis.

2^e éclaircie 20 à 25 ans



- 30 % à - 35%

- **Hauteur des arbres dominants de 13 à 15 m**
- **Eclaircie par prélèvement de 30 à 35 % des tiges** au profit des arbres élagués et des arbres dominants.

Éclaircies suivantes Après 25 ans



- 30 % à - 35%

- **Hauteur des arbres dominants supérieure à 16 m**
- **Tous les 6 à 8 ans : éclaircie par prélèvement de 30 à 35 % des tiges** au profit des arbres élagués ou des dominants les mieux conformés.

- **Atteindre progressivement la densité finale** : 200 à 250 arbres par hectare élagués à 6 - 8 m de hauteur (au minimum).

CONSEIL PLUS
Organiser un cloisonnement régulier pour faciliter le débardage et préserver le peuplement.

Diamètre moyen des arbres supérieur à 45 cm

Récolte du peuplement

Renouvellement par plantation ou semis :

- Couper en une fois tout le peuplement.
- Nettoyage du terrain, préparation du sol.
- Reboisement. 1 Installation

Renouvellement par régénération naturelle :

- **Coupe d'ensemencement** : coupe de la moitié des arbres.
- **2 ans après (ou dès la régénération naturelle complète acquise)** : coupe du reste du peuplement.
- **Compléter la régénération** par plantation si nécessaire.
- 1 Installation.

CONSEIL PLUS
Veiller à la bonne exécution des chantiers, notamment pour la protection des sols et des eaux en s'appuyant sur le cahier des charges de l'exploitation forestière de PEFC.

Dégagements réguliers. Objectif : les arbres dominent la végétation concurrente (maintenir à la lumière au moins le tiers supérieur des arbres)

